

VIE PRIVÉE SUR INTERNET : ÉTAT DES LIEUX SUR UN DÉBAT EN ÉVOLUTION

LE 1 FÉVRIER 2010 PIERRE MOUNIER

Beaucoup de publications au cours des dernières semaines ont traité de la question de la protection de la vie privée sur Internet. Jean-Marc Manach écrivait cette semaine dans un billet de son blog, que deux articles récemment publiés sur le site du Monde avait été parmi les plus téléchargés et signalés par les lecteurs à leurs correspondants de tout le site. Autant de signes qui indiquent une réelle inquiétude sur cette question.

Beaucoup de publications au cours des dernières semaines ont traité de la question de la protection de la vie privée sur Internet. Jean-Marc Manach écrivait cette semaine dans un billet de son blog, que deux articles récemment publiés sur le site du Monde avait été parmi les plus téléchargés et signalés par les lecteurs à leurs correspondants de tout le site [1]. Autant de signes qui indiquent une réelle inquiétude sur cette question.

Il faut dire que les dirigeants des deux plus importantes sociétés de traitement de l'information sur Internet, Mark Zuckerberg pour le réseau social *Facebook*, et Eric Schmidt pour le moteur de recherche Google ont récemment jeté de l'huile sur le feu avec des déclarations qui ont provoqué un certain émoi.

Eric Schmidt tout d'abord, est le directeur d'une entreprise, Google, qui collecte en permanence une quantité considérable d'information sur chacune de nos actions sur Internet. Elle accumule aussi beaucoup d'informations sur le monde physique avec ses deux services complémentaires *Google maps* et *Google Street view*. Récemment Eric Schmidt, interrogé sur les dangers que font peser actuellement des entreprises comme la sienne sur la vie privée répondit avec légèreté que cette question ne concernait que les criminels, **puisque'ils sont les seuls à avoir quelque chose à cacher** [2]. Mark Zuckerberg, fondateur et dirigeant de Facebook fut interrogé de son côté alors que sa société venait de décider de rendre publiques par défaut les informations diffusées par ses utilisateurs sur la plateforme. Il déclara que ce changement de politique **accompagnait simplement une évolution des mœurs sur cette question** [3].

Dirigeant une plateforme de réseau social en majorité peuplée de gens de moins de trente ans, Zuckerberg renvoie implicitement par cette déclaration à l'idée selon laquelle les générations les plus jeunes n'ont pas la même conception de la vie privée que leurs aînés. Une série d'études publiées récemment ont permis à ces derniers de découvrir – avec effarement parfois –, que la plupart des jeunes, nés avec Internet ne voyaient pas de problème particulier à dévoiler sur le réseau les détails les plus personnels et parfois les plus intimes de leur vie privée. C'est évidemment autour de la sexualité que le conflit de génération est le plus évident. **La pratique du « sexting » fait ainsi débat** [4].

Jean-Marc Manach fait ainsi apparaître que pour cette génération, les questions de protection de la vie privée ne sont pas loin de pouvoir être défini comme « **un problème de vieux cons** » [5]. A l'inverse, certains renvoient les pratiques des jeunes au pires travers de la société du spectacle et aux pires dérives de la télé-réalité. En gros, résume Manach, aux yeux des plus anciens, **ces jeunes se comportent comme des « petits cons »** [6].

Tout ceci fait penser à un célèbre chanson de Georges Brassens. Au delà pourtant, ces nouvelles publications nous permettent de découvrir que le souci de la vie privée n'est pas unanimement partagé comme on pouvait le croire. Les normes en la matière ne sont pas fixées ; elles sont fluctuantes entre les époques, les cultures, ce qu'on savait déjà, mais à l'intérieur même d'une société, entre les générations aussi. Cette question ne peut dès lors plus être traitée en bloc, sur le mode du tout ou rien, mais doit faire l'objet d'analyses articulées et détaillées. Cette évolution rend du coup d'autant plus indispensable le travail de sociologues spécialisé sur les nouvelles technologies comme **Danah Boyd** [7] ou Shirley Turkle [8].

D'ailleurs, cette question de la vie privée est bien loin de se résumer à la simple exposition de détails intimes sur Internet. C'est tout le mérite d'**une série de billets publiés par Andy Oram sur le blog de l'éditeur O'Reilly**, que d'en déployer tous les aspects [9]. Tout d'abord, elle est liée à la question de la construction de l'identité et de la présentation de soi

dans les espaces cybernétiques. Elle se retrouve pourtant aussi au cœur des systèmes de surveillance que les Etats mettent en place sur leurs populations, en particulier depuis le 11 septembre 2001. Oram ne manque pas de faire remarquer à ce propos que les États européens en particulier qui imposent aux sociétés privées des règles très restrictives pour limiter la collecte de données personnelles sont en pleine contradiction lorsqu'ils collectent eux-mêmes de nombreuses données à des fins de sécurité ou contraignent les intermédiaires techniques à conserver des données pendant des durées relativement longues.

Autre aspect concerné, la collecte de données par des sociétés à des fins commerciales. Oram rappelle que cette collecte **correspond en fait à deux objectifs très différents** : la constitution de profils individuels d'un côté, permettant de délivrer des publicités personnalisées en particulier, l'agrégation de données permettant de construire des populations différenciées selon des comportements distincts de l'autre [10]. Sur ce dernier aspect, on déborde donc de la pure dimension individuelle et on aborde l'espace public : en collectant et agrégeant des masses importantes d'information, les entreprises commerciales construisent une représentation du corps social qui a un effet non négligeable sur celui-ci (offres différenciées, segmentation de marché). Abordée très souvent sous l'angle exclusif de la protection individuelle de la vie privée, cette question des données personnelles bascule donc en fait du côté du politique.

L'affaiblissement ou la remise en cause de la notion de vie privée est sans doute très critiquable, mais elle a le mérite de faire apparaître quelques insuffisances critiques de notre mode d'organisation sociale. Ainsi, Jean-Marc Manach fait-il remarquer à juste titre que si les adolescents n'ont pas le sens de la vie privée, c'est sans doute aussi parce qu'ils ont intégré le mode de fonctionnement d'une société placée sous surveillance constante : caméras de surveillance plantées à tous les coins de rue, logs de connexion retenus pendant un an, traçage des achats effectués au moyen des cartes magasins, suivi des parcours au moyen des cartes d'abonnement « sans contact » des transports en commun.

Dans un tel contexte, la notion de vie privée prend une tournure purement défensive. Constamment rognée sur ses marges, elle se rabougrit comme peau de chagrin et surtout, les efforts que tout un chacun déploie pour la préserver a toutes les chances de le conduire à désertier encore un peu plus un espace public surveillé et sous contrôle. Souvent accusés d'accroître les dangers qui pèsent sur la vie privée, le Réseau peut pourtant au contraire être considéré comme un outil de « **démocratisation de la vie privée** », selon l'expression du même auteur [11]. C'est lui en particulier qui permet de rester en constamment en contact avec ses proches dans tous les lieux publics, que ce soit sur le lieu de travail, à l'école ou à l'hôpital. Il constitue dès lors un moyen de résistance à l'assujettissement que les pouvoirs de l'État ou de l'entreprise exercent sur les individus dans les lieux qu'ils contrôlent. Il est dès lors possible d'avancer que les comportements très différents de ceux de leurs aînés que les jeunes générations adoptent progressivement peuvent être vus comme le premier pas d'une reconquête d'un espace public qui a progressivement été abandonné.

On sait bien qu'historiquement, la construction d'un espace public démocratique s'est appuyé sur l'émergence de la notion de vie privée qui permet à l'individu de définir une liberté fondamentale à partir de laquelle il va pouvoir agir sur celui-ci. Il reste cependant qu'une conception sacralisée de la vie privée, conduisant à son hypertrophie en valeur sinon en fait, ne peut avoir pour conséquence que le retrait permanent des citoyens de la vie publique.

Tout à la préoccupation de protéger leur vie privée, ceux-ci délaissent le bien commun et les espaces partagés par l'ensemble de la société. Et ces espaces sont alors soumis à des forces hétéronomes qui les gouvernent par la force et l'arbitraire.

L'affaiblissement que nous constatons de la cloison étanche entre espace public et vie privée est certes lourde de menaces : la transparence totale de l'individu jusque dans son intimité est une menace d'aliénation absolue qui fait froid dans le dos. Elle est pourtant aussi porteuse d'espoir, les utilisateurs du réseau qui construisent des espaces publics qui leur sont propres, des réseaux autonomes de pair à pair, et qui les peuplent de leur subjectivité nous montrent sans doute qu'une reconquête est possible, qu'un réinvestissement citoyen de l'espace public, qu'il soit virtuel ou physique, est possible, mais que cette reconquête doit sans doute être payée par une mise en commun et une ouverture des subjectivités, des affects et même des corps dans ces espaces. En un mot, ils nous montrent qu'il est finalement nécessaire de surmonter ses propres pudeurs, de nourrir ses actes publics de sa propre subjectivité pour reprendre pied et reprendre le contrôle d'une société qui sans cela risque d'être gouverné par des pouvoirs désincarnés, c'est à dire mortels.

Une récente évolution du débat a mis en évidence l'apparition de la notion de « sousveillance » aux côtés de celle de « surveillance » [12]. L'idée implicite qui accompagne ces développements est que l'une n'est pas moins effrayante que l'autre ; que

les « little sisters » qui s'épient mutuellement, de pair à pair, ne représentent pas moins de danger que le « big brother » qui nous surveille d'en haut de son dispositif panoptique. La question mérite d'être posée sérieusement car les deux dispositifs ont pourtant des implications politiques très différentes. On peut évidemment souhaiter échapper à l'un et à l'autre. Mais est-ce possible ?

Notes

[1] Manach, Jean-Marc. "Les "petits cons" parlent aux "vieux cons" (la version courte)." *Bug Brother*. <http://bugbrother.blog.lemonde.fr/2010/01/11/les-petits-cons-parlent-aux-vieux-cons-la-version-courte/>.

[2] "Google's Privacy." Inside the mind of Google. CNBC, 2010. <http://www.cnbc.com/id/15840232?video=1372176413&play=1>.

[3] *Mike Arrington interrogates Mark Zuckerberg*, *Mike Arrington interrogates Mark Zuckerberg techcrunch on USTREAM. The Web*. Ustream, 2010. <http://www.ustream.tv/recorded/3848950>.

[4] Lenhart, Amanda. *Teens and Sexting*. Pew Internet & American Life Project, Décembre 15, 2009. <http://www.pewinternet.org/Reports/2009/Teens-and-Sexting.aspx>.

[5] Manach, Jean-Marc. "La vie privée, un problème de vieux cons ?." *InternetActu.net*, Mars 12, 2009. <http://www.internetactu.net/2009/03/12/la-vie-privee-un-probleme-de-vieux-cons/>.

[6] Manach, Jean-marc. "Vie privée : le point de vue des "petits cons"." *InternetActu.net*, Janvier 4, 2010. <http://www.internetactu.net/2010/01/04/vie-privee-le-point-de-vue-des-petits-cons/>.

[7] Boyd, Danah. "Taken out of Context, American Teen Sociality in Networked Publics." UC Berkeley, 2008. <http://www.danah.org/papers/TakenOutOfContext.pdf>.

[8] Turkle, Sherry. *The Second Self : Computers and the Human Spirit*, The MIT Press, 2005.

[9] Oram, Andy. "Being online : identity, anonymity, and all things in between." *O'Reilly Radar*, Décembre 17, 2009. <http://radar.oreilly.com/2009/12/online-identity1.html>.

[10] Oram, Andy. "Being online : Your identity to advertisers—it's not all about you." *O'Reilly Radar*, Décembre 22, 2009. <http://radar.oreilly.com/2009/12/online-identity4.html>.

[11] Manach, Jean-Marc. "Une démocratisation de la vie privée ?." *InternetActu.net*, Janvier 18, 2010. <http://www.internetactu.net/2010/01/18/une-democratisation-de-la-vie-privee/>.

[12] Ganascia, Jean-Gabriel. *Voir et pouvoir : qui nous surveille ?* Editions le Pommier, 2009.

—

» **Article initialement publié sur Homo Numericus**

» Illustration de page d'accueil par **Jim Donnelly** sur **Flickr**

JERRELL ALESSANDRONI

le 11 novembre 2011 - 1:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Jason Derulo is currently at the top of the Uk singles chart for the second week with his most up-to-date track Don't Wanna Go Home. The Unites states vocalist is without a doubt fending off hard levels of competition

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

3 pings

Les tweets qui mentionnent Vie privée sur Internet : état des lieux sur un débat en évolution | Owni.fr -- Topsy.com le 4 février 2010 - 2:04

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Romain Pouzol, damien douani, Franck Briand, Guillaume Ledit, Aurélien Fache et des autres. Aurélien Fache a dit: [#owni] Vie privée sur Internet : état des lieux sur un débat en évolution <http://goo.gl/fb/jDwx> [...]

Planète Média(TIC) le 9 mars 2010 - 4:34

*[...] protéger les fournisseurs de services Internet Protégez votre vie privée sur l'Internet
Vie privée sur Internet : état des lieux sur un débat en évolution var addthis_language =
'fr'; var addthis_config = { ui_click: true }Partager | [...]*

Vie privée : le point de vue des "petits cons" (Internet Actu) | Navicorp le 11 mars
2012 - 2:51

[...] Vie privée sur Internet : état des lieux sur un débat en évolution | Owni.fr [...]